

The Premier
of Ontario

Legislative Building
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A1

La première ministre
de l'Ontario

Édifice de l'Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A1



Le 25 septembre 2014

L'honorable Eric Hoskins
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
80, rue Grosvenor
Édifice Hepburn, 10^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2C4

Monsieur le Ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous confier la fonction de ministre de la Santé et des Soins de longue durée. Nous avons mis en place un Conseil des ministres fort et je suis convaincue qu'ensemble, nous ferons progresser l'Ontario, nous créerons de nouveaux débouchés et nous assurerons un avenir prometteur à toute la population de la province. Les Ontariennes et les Ontariens ont accordé leur confiance à leur gouvernement pour qu'il soit une source de bien et nous récompenserons cette marque de confiance en travaillant sans relâche à l'intérêt fondamental de chaque personne dans la province.

Alors que nous mettons en œuvre un plan équilibré et exhaustif pour l'Ontario, nous prendrons les commandes selon les principes du centre axé sur l'action. Nous axerons nos efforts sur des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des personnes pour favoriser une croissance économique continue et influencer positivement la vie de chaque Ontarienne et de chaque Ontarien. Cette démarche collaborative façonnera tout notre travail. Elle nous permettra d'obtenir la participation de la population dans le cadre des questions qui comptent le plus pour elle et de mettre en œuvre des solutions pertinentes pour relever nos défis communs.

Le plus récent Discours du Trône de notre gouvernement soulignait un certain nombre de priorités clés qui guideront votre travail de ministre. Il est essentiel de faire croître l'économie et de contribuer à la création de bons emplois si nous voulons offrir des débouchés et une sécurité accrus dès maintenant et pour l'avenir. Cette priorité fondamentale est soutenue par des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite; par la création d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un réseau de transport en commun et de transport intégré; et par un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats, afin de favoriser une prospérité accrue. Elle se reflète partout au sein de notre gouvernement, dans tous les secteurs, et elle orientera nos programmes et nos politiques.

Tout en allant de l'avant avec notre plan visant à faire croître l'économie et à créer des emplois, nous ferons preuve de prudence financière. Le budget 2014 renforce notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, il est donc essentiel que chaque secteur adhère aux objectifs de dépenses relatives aux programmes qu'il contient.

Nous choisirons d'investir judicieusement dans des initiatives qui renforcent l'avantage concurrentiel de l'Ontario, créent des emplois et fournissent des services publics essentiels aux familles. La présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le ministre des Finances, travaillera en étroite collaboration avec vous et avec les autres membres du Conseil des ministres pour veiller à ce que le gouvernement atteigne ses objectifs financiers. Elle dirigera également les efforts du gouvernement en matière de responsabilisation, d'ouverture et de modernisation pendant que nous mettons en œuvre de nouvelles mesures de responsabilisation au sein de l'appareil gouvernemental.

Notre gouvernement continue d'offrir un meilleur accès, une meilleure qualité et une meilleure optimisation des ressources du système de santé de l'Ontario. À titre de ministre de la Santé et des Soins de longue durée, vous dirigerez le virage vers un système durable et responsable qui offre des soins coordonnés de qualité aux personnes, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin. Vous vous joindrez à des administrateurs, des fournisseurs de soins de santé et des patients pour réaliser votre engagement commun à créer un système qui sera présent pendant plusieurs générations.

Pour concrétiser notre engagement, je vous demande de garder les trois objectifs clés suivants en tête : permettre aux personnes de recevoir les bons soins, au bon endroit et au bon moment; mettre en place un système responsable, efficient et transparent; et promouvoir des modes de vie plus sains pour les Ontariennes et Ontariens grâce à une responsabilité partagée à l'échelle du gouvernement.

Offrir des services de santé de qualité est une responsabilité commune. Vous favoriserez la collaboration dans tout le système et ferez les compromis nécessaires pour orienter les dépenses là où l'Ontario obtiendra la meilleure valeur pour les montants consacrés aux soins de santé, ces derniers devant être répartis entre nos partenaires du système de santé.

Par exemple, grâce aux maillons santé, nous avons travaillé avec des fournisseurs de tout le système pour offrir aux patients les plus complexes des soins de qualité dans les établissements appropriés, et vous continuerez de tirer parti de ces réussites. Cette transformation représente un défi, mais vous et vos partenaires des soins de santé travaillerez ensemble pour protéger et renforcer notre système de soins.

Les priorités propres à votre ministère comprennent celles qui sont ci-dessous.

Placer les patients au centre – Les bons soins au bon moment et au bon endroit

- Faire en sorte que les patients aient accès en temps opportun aux soins les plus appropriés, dans l'établissement le plus approprié, et que les besoins des patients ontariens soient placés au centre du système. Cela signifie des soins qui sont coordonnés de manière appropriée autour de la personne qui les reçoit, particulièrement pour celles qui font l'objet d'un transfert au sein du système, et entre les systèmes et les secteurs.

- Promouvoir la prestation de soins de qualité coordonnés en utilisant judicieusement les compétences et les capacités de l'ensemble de nos fournisseurs de soins de santé, hôpitaux, cliniques et organismes communautaires, foyers de soins de longue durée, etc. Vous dirigerez les initiatives visant à veiller à ce que les modifications soient fondées sur des données probantes et à ce que les précieux montants investis par l'Ontario dans les soins de santé améliorent la qualité des soins, ainsi que les résultats sur la santé des patients et sur les familles.
- Continuer d'élargir les soins à domicile et les soins communautaires pour que les personnes reçoivent les soins aussi près que possible de leur lieu de résidence.
- Renforcer les soins en fin de vie en Ontario.
- Améliorer la capacité du système de soins de santé en réalisant les investissements suivants : subventions pour l'agrandissement et les projets de réaménagement des grands hôpitaux; infrastructure communautaire pour aider à faire passer les soins des hôpitaux aux établissements communautaires; et services de soins à domicile et de soins communautaires.
- Mettre de l'avant un plan visant à faire en sorte que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens qui veulent un fournisseur de soins primaires en aient un.
- Explorer des possibilités de réduire les temps d'attente relatifs aux aiguillages vers des soins spécialisés.
- Continuer de veiller à ce que notre système dispose des ressources humaines en santé dont il a besoin pour prodiguer des soins efficaces et de qualité. Cela comprend l'exploration d'une portée élargie appropriée de l'exercice pour les fournisseurs et un plus grand nombre de modèles de soins axés sur la collaboration.
- À la suite de l'annonce de l'augmentation des salaires des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) du secteur des soins à domicile et communautaires effectuée au moment du dévoilement du budget 2014, votre objectif est d'élaborer une stratégie qui stabilisera cette main-d'œuvre et qui nous permettra de répondre à nos besoins en PSSP à long terme.
- Collaborer avec les hôpitaux pour mettre conjointement de l'avant un plan de réduction ou de gel des tarifs de stationnement des hôpitaux destiné aux visiteurs fréquents.
- Explorer des manières d'améliorer le soutien offert aux personnes atteintes de démence, notamment les nouvelles cliniques de la mémoire.
- Continuer de chercher des moyens d'offrir des médicaments à prix abordables aux patients, en partenariat avec vos collègues des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cela comprend un processus coordonné d'approbation des nouveaux médicaments coûteux de façon à réduire l'attente pour les personnes pour qui ces médicaments revêtent une importance vitale.

Aller de l'avant en matière de responsabilisation et de transparence

- Nous avons réussi à réduire la croissance des dépenses annuelles en santé d'environ six pour cent en 2012 à environ trois pour cent en 2013 – sans faire de compromis en matière de soins. Nous y sommes arrivés en partenariat avec nos administrateurs, nos établissements et nos fournisseurs de soins de santé. Vous travaillerez maintenant avec eux, comme je l'explique en détail ci-après, pour continuer d'orienter la responsabilisation, la transparence et la qualité dans l'ensemble du système, tout en limitant la croissance des dépenses.
- Continuer de transformer le système de financement de l'Ontario en ce qui concerne les hôpitaux, les centres d'accès aux soins communautaires et les foyers de soins de longue durée, pour que ce financement reflète les soins dont les personnes ont besoin et ceux qu'elles reçoivent. Je vous demande également d'explorer des possibilités d'optimiser la qualité et la valeur des laboratoires communautaires et du secteur élargi des laboratoires.
- Travailler en partenariat avec les parties intéressées pour créer un poste d'ombudsman des patients qui répondra aux plaintes des patients et dirigera les améliorations relatives à la qualité, dans l'ensemble des secteurs des soins de santé.
- Continuer de travailler vers la prestation d'un excellent service d'ambulance aérienne qui réponde aux normes de responsabilisation et de transparence les plus rigoureuses.
- Poursuivre la mise en œuvre des modifications pour offrir aux patients des soins plus efficaces et plus coordonnés. Cela comprend un examen axé sur l'amélioration des résultats pour les patients et la rentabilité des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), des centres d'accès aux soins communautaires et des bureaux de santé publique.
- Explorer des possibilités de renforcer davantage le cadre de travail, pour veiller à ce que les fournisseurs de services de santé du secteur communautaire financés par les RLISS soient responsables de prodiguer des soins de qualité aux patients, notamment par l'élargissement de la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*.
- Continuer de respecter le processus de négociation avec l'Ontario Medical Association, qui nous permet d'améliorer nos capacités respectives à augmenter la productivité, à offrir des services de qualité aux patients et à assurer une durabilité financière.
- Accélérer l'adoption de nouvelles technologies et innovations de la santé qui démontrent un bon rapport coût-efficacité et qui contribuent à améliorer la productivité et la durabilité du système de soins de santé. Vous y parviendrez en travaillant en partenariat avec les ministres de la Recherche et de l'Innovation et des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, et en continuant de travailler avec le Conseil ontarien de l'innovation en santé.

Collaborer au partage des responsabilités à l'échelle du gouvernement

- S'efforcer de mettre en place un système qui offre les meilleurs soins de qualité pour répondre aux besoins des patients, et qui permet de continuer de ralentir la croissance des dépenses dans les soins de santé. Grâce à l'appui de la ministre associée des Finances (Régime de retraite de la province de l'Ontario), vous continuerez de diriger nos efforts pour obtenir un système de soins de santé de qualité, durable et responsable.
- Travailler avec le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées à des initiatives qui auront une incidence, particulièrement sur les personnes âgées.
- Collaborer avec le ministre des Affaires autochtones dans le cadre des travaux en cours sur la santé et le mieux-être des Autochtones.
- Travailler à la prochaine étape de la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour soutenir la prestation de services de qualité, coordonnés et en temps opportun. Vous serez à la tête de ce projet, en travaillant en partenariat avec les responsables au sein du gouvernement et des systèmes, pour soutenir des collectivités en meilleure santé, résilientes et inclusives.
- Travailler dans le cadre de la stratégie *Réaliser notre potentiel : Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté* pour améliorer l'accès aux services de santé pour les enfants issus de familles à faible revenu. Vous y parviendrez en travaillant en collaboration avec la ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté, la ministre des Services sociaux et communautaires, et la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse. Cela permettra de tirer parti du travail en cours pour élargir l'accès aux programmes de soins dentaires actuels à tous les enfants issus de familles à faible revenu. Je vous demande également d'envisager des possibilités à long terme de créer un programme durable qui offrirait des avantages pour la santé aux Ontariennes et aux Ontariens à faible revenu.
- Aider à l'élaboration d'une politique sur les carrefours communautaires qui tienne compte des questions de santé et de bien-être. Vous travaillerez en partenariat avec le ministre de l'Éducation, le ministre des Affaires municipales et du Logement, la ministre associée de la Santé et des Soins de longue durée (Soins de longue durée et Promotion du mieux-être) et d'autres personnes, en consultation avec les parties intéressées.
- Travailler avec la ministre associée de la Santé et des Soins de longue durée (Soins de longue durée et Promotion du mieux-être) pour créer une culture de santé et de bien-être communautaire, comprenant des mesures de soutien et des programmes, pour aider la population à rester en santé. Cette initiative devra encourager la population à jouer un rôle actif dans les soins de santé en s'engageant à adopter un mode de vie et de bien-être sains, et en tirant parti de programmes qui appuient ces objectifs. Vous travaillerez en collaboration avec d'autres ministres, notamment la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées.

Notre programme pour les quatre prochaines années est ambitieux. Je sais qu'en travaillant ensemble dans un esprit de collaboration, nous pouvons réussir. La liste des initiatives prioritaires énoncée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, puisqu'il existe bon nombre d'autres responsabilités que vous et votre ministère devrez assumer. À cette fin, votre ministère doit utiliser la présente lettre de mandat pour élaborer des programmes plus détaillés visant la mise en œuvre des initiatives énoncées ci-dessus, en plus des autres initiatives non abordées dans cette lettre.

Je vous demande de continuer de tirer parti de notre solide relation avec la fonction publique de l'Ontario, le secteur public élargi, les autres paliers de gouvernement ainsi que les secteurs privé, sans but lucratif et bénévole. Nous désirons devenir le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent du pays. Nous désirons un gouvernement qui travaille pour la population de cette province, et avec elle. Il est de la plus haute importance que nous gouvernions de manière responsable, que nous fassions preuve d'intégrité, que nous gérons les dépenses judicieusement et que nous acceptions d'assumer chaque geste que nous posons.

Il me tarde de travailler avec vous à bâtir des débouchés aujourd'hui et à assurer l'avenir de toute la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La première ministre de l'Ontario,



Kathleen Wynne